

radio platanes Tournay

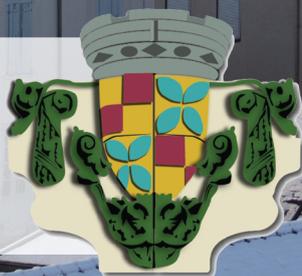
le bulletin municipal de la ville de Tournay
www.ville-tournay.fr

Meilleurs Voeux pour 2021 !

MAIRIE DE TOURNAY 1, Place d'Astarac

05 62 35 70 26 mairie@ville-tournay.fr

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
permanences des élus les lundis de 17h à 19h



LE MOT DU MAIRE



Chères Tournayaises, chers Tournayais,

Notre Pays traverse actuellement une crise sanitaire sans précédent. L'épidémie a hélas touché de nombreuses familles dans notre village et je souhaite leur dire ma profonde émotion et les assurer de mon soutien.

L'année que nous venons de traverser nous rappelle que ce qui fait notre force, c'est la solidarité ! Nous en avons eu de beaux exemples et je tiens à remercier toutes les personnes qui, depuis le début de cette pandémie, agissent sans faille pour notre bien commun.

Pourtant, malgré la crise sanitaire, l'équipe et le personnel municipal, unis, ont mené de nombreuses actions depuis le 23 mai 2020, date de notre prise de fonction.

Le nouveau format de ce bulletin municipal en est un des exemples. Vous y trouverez un bilan de l'année passée, les projets à venir mais aussi des informations pratiques.

Nous avons aussi travaillé à l'amélioration de votre quotidien en réorganisant les services administratifs de la mairie, en apportant un soin particulier à l'entretien du village, dans le respect de l'environnement, en veillant à la sécurité de tous, avec la mise aux normes des ERP (Établissement Recevant du Public), des bornes de défense incendie et l'élaboration d'un Plan Communal de Sauvegarde.

Enfin, nous avons organisé des rencontres régulières avec les professionnels de santé et les acteurs sociaux sur la commune pour accompagner leurs actions.

Nous avons également commencé à préparer des projets à plus long terme :

Pôle Santé de l'Arros, installation d'une Maison France Service, réfection de la voirie communale et du réseau d'assainissement, réhabilitation de l'arboretum, création du Caminarros « Chemin des 3 Abbayes », nouveau site internet ...

Bref, nous avons avancé dans nos projets. Pour autant, nous n'oublions pas un de nos engagements de campagne : mettre le citoyen au cœur de nos actions.

Si la situation sanitaire nous a interdit de lancer les réunions de quartier, nous avons déjà mis en place une permanence des élus et l'ouverture du bulletin municipal aux élus de l'opposition.

Nous restons disponibles et à l'écoute de vos préoccupations.

N'hésitez pas à venir à notre rencontre lors des permanences.

Le conseil municipal et le personnel communal se joignent à moi pour vous présenter leurs meilleurs vœux pour l'année 2021 ! Soyez prudents et prenez soin de vous.

Heureux Vœux pour 2021 !

**Nicolas Datas Tapie,
Maire de Tournay**

TOURNAY EN CHIFFRES

FINANCES

Budget global de la commune (BP 2020) : **3 410 922,98€**

Budget de fonctionnement de la commune (BP 2020) : **1 448 225,49€**

Budget personnel charges comprises (BP 2020) : **622 500,00€**

Coût des écoles maternelle et élémentaire (CA 2019) : **235 411,90€**

Montant des emprunts en cours : *capital restant dû au 01/01/2020* : **988 678,16€**

Budget versés aux associations en 2019 (RÉEL) : **23 292,00€**

Budget des indemnités des élus (BP 2020) : **63 500,00€**

TOURISME ET LOISIRS

Coût total du fonctionnement de la piscine 2020 : **19 346,23€**

Recettes totales du fonctionnement de la piscine 2020 : **4547,50€**

Coût global d'entretien et fonctionnement du Camping-Car Park 2019 : **11 630,68€**

Recette versée par Camping-Car Park 2019 : **2628,16€**

VOIRIES

Nombre de kilomètres de voirie communale à entretenir : **21,84^{KM}**

Mètres carrés de places et parkings à entretenir : **7635^{M2}**

DÉMOGRAPHIE

Le nombre d'habitants perdus en 5 ans : **127^{HAB.}**

Le nombre d'habitants recensés en 2018 : **1209^{HAB.}**

15**ASSOCIATIONS****51****ÉLÈVES À LA
MATERNELLE****98****ÉLÈVES EN
ÉLÉMENTAIRE****331****ÉLÈVES AU
COLLÈGE**

AVIS DE NAISSANCES

04/04/2020 Valentin, Daniel, Patrick, Jérôme **LEROUX**

20/05/2020 Léon **MAISONABE**

03/06/2020 Alonzo **PETIT**

28/06/2020 Iban **MARTINEZ**

30/06/2020 Maë **POLONIO**

18/07/2020 Malo, Patrice, Fabien, Jean-Claude **HAY**

12/08/2020 Norah **DA SILVA**

14/08/2020 Hugo, Nathan **LOUBET**

14/08/2020 Gabin, Léo **LOUBET**

19/08/2020 Milhan **LAURENT**

20/09/2020 Nina **CAZAUBON**

10/11/2020 Lionnel Willy **PAYET**

10/11/2020 Gauthier, Ambroise **PINATO**

14/11/2020 Joan, Louis, Marcel **ARTIGUE**

27/11/2020 Martin **THEATE**

10/12/2020 Valentine, Marie, Dorothée **LAPEBIE**

20/12/2020 Eléna, Marine **POIRIER**

24/12/2020 Salomé, Anne-Marie, Bénédicte **CYPRYSZCZAK**

AVIS DE DÉCÈS

24/01/2020 Marie, Zézette, Emilienne **GALY**

03/03/2020 Paul, François, Auguste **MEROU**

07/03/2020 Berthe, Marie-Thérèse **COURTADE**

11/03/2020 Martine, Thérèse **BONNEFOY**

29/03/2020 Odette **SOUBIE**

10/04/2020 André **ARROYO**

21/04/2020 Philippe, Michel **POIDEVIN**

10/05/2020 Paul **LABIA**

20/05/2020 Mary-Line **VIGNAUX**

09/06/2020 Claude, Léon **PINEAU**

24/06/2020 Frédéric, Didier **NOULETTE**

11/07/2020 Yves, Elie, André **MELET**

20/12/2020 Simone, Juliette, Marie **MAISONABE**

28/12/2020 Lucien, Marie, Léopold **DURDOS**

Un coucou tout particulier à Valentine et Salomé, nées à Tournay même !

LE CONSEIL MUNICIPAL

INFORMATION : Madame CARATY Blandine a adressé sa démission le 22 décembre pour des raisons personnelles. A l'heure d'édition de ce bulletin, nous ne savons pas quel conseiller municipal ou quelle conseillère municipale la remplacera.



NICOLAS DATAS-TAPIE
Maire



DOMINIQUE ARNÉ
Conseillère municipale
déléguée à la santé



MONIQUE CHAUSERIE
1^{er} adjointe en charge du
social et de la communication



FLORIAN PARENT
Conseiller municipal
délégué à la sécurité



FRANCIS ARTIGUE
2^e adjoint en charge
du personnel



MARIE MAURY
Conseillère municipale
déléguée à l'écologie



DOMINIQUE BARIS
3^e adjointe en charge
des finances



JÉRÔME ARTIGUE
Conseiller municipal
délégué à la citoyenneté



PIERRE SEUBE
4^e adjoint en charge de
la culture et des associations



CÉLINE FAGET
Conseillère municipale
déléguée à l'enfance et jeunesse



FABIENNE BALLARIN
Conseillère municipale
déléguée aux sports et loisirs



LAURENT HAEST
Conseiller municipal
délégué à la voirie



PATRICK BRU
Conseiller municipal
délégué aux travaux



ROGER SETAU
Conseiller municipal
délégué à la vie du village

COMMISSIONS MUNICIPALES

COMMISSION	PRÉSIDENT	MEMBRES
APPEL D'OFFRES	Nicolas Datas Tapie	Dominique Baris / Pierre Seube / Roger Setau
FINANCES	Dominique Baris	Jérôme Artigue / Monique Chausserie / Pierre Seube / Roger Setau
PERSONNEL	Francis Artigue	Céline Faget / Marie Maury
TRAVAUX	Patrick Bru	Francis Artigue / Roger Setau / Laurent Haest
ASSOCIATIONS SPORT LOISIRS CULTURE ET ANIMATIONS	Fabienne Ballarin / Pierre Seube / Roger Setau	Jérôme Artigue / Laurent Haest / Céline Faget
COMMUNICATION	Monique Chausserie / Pierre Seube	Florian Parent
SANTÉ ET SOCIAL	Monique Chausserie / Dominique Arné	Céline Faget / Laurent Haest
ENFANCE ET JEUNESSE	Céline Faget / Monique Chausserie	Fabienne Ballarin / Laurent Haest / Dominique Arné / Pierre Seube
ÉCOLOGIE	Marie Maury	Dominique Baris / Dominique Arné / Francis Artigue
CITOYENNETÉ	Jérôme Artigue	Céline Faget / Marie Maury / Fabienne Ballarin / Florian Parent
SÉCURITÉ	Florian Parent	Patrick Bru / Francis Artigue
UBANISME	Pierre Seube	Florian Parent / Dominique Baris
MARCHÉ	Patrick Bru / Pierre Seube / Francis Artigue	/
SECRÉTAIRE DE SÉANCE	Dominique Arné	Jérôme Artigue
COMITÉ DU JUMELAGE TOURNAY / LA VRAIE CROIX	Pierre Seube	/

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA VALLÉE DE L'ARROS

TITULAIRE : Nicolas Datas-Tapie / SUPPLÉANT : Patrick Bru

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL DES ENERGIES

TITULAIRE : Francis Artigue / SUPPLÉANT : Patrick Bru

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLÈGE

TITULAIRE : Monique Chausserie / SUPPLÉANTE : Marie Maury



Les baigneurs attendus à l'ouverture de la piscine



Fermeture de la piscine avec un bilan encourageant

SYNDICAT MIXTE DÉVELOPPEMENT DES COTEAUX DES HAUTES-PYRÉNÉES

TITULAIRE : Nicolas Datas-Tapie / SUPPLÉANTE : Céline Faget

CONSEIL NATIONAL D'ACTION SOCIALE

TITULAIRE : Dominique Baris

ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIÈRES

TITULAIRE : Francis Artigue / SUPPLÉANTE : Marie Maury

LES SERVICES DE LA MAIRIE

Afin d'exécuter les décisions du conseil municipal, le maire dispose de services organisés par compétences. Ils regroupent 21 agents essentiels au fonctionnement journalier de la collectivité. Ce personnel disponible et compétent travaille au quotidien pour assurer le fonctionnement des services municipaux, l'entretien et embellissement du village ainsi que la sécurité des administrés.

MAIRE DE TOURNAY Nicolas Datas-Tapie

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL Rémi Manaut

SERVICES MUNICIPAUX DIRECTEUR : Laurent Bourgne
Philippe Lesage - Frédéric Brau - Damien Houssais
RESPONSABLE DÉDIÉ AUX ESPACES VERTS : Christophe Claverie

SERVICES TECHNIQUES DIRECTEUR : Jean-Pierre Lhez

SERVICE RESTAURATION Daniel Bielsa - Stéphane Rousse

SERVICE ENTRETIEN Myrella Vincent

Les élus référents aux services ci-dessus sont : Francis Artigue et Patrick Bru

SERVICE ENFANCE ET JEUNESSE DIRECTEUR GÉNÉRAL : Gilles Borner

MATERNELLE ADJOINTE : Marina Bernard
Alizée Lantenant - Cécile Castaner - Christelle Darré - Nathalie Janin
ÉLÉMENTAIRE Morgane Moncorger - Marie Otmani - Hugo Fis-Terrana

Les élués référentes au service enfance et jeunesse sont : Monique Chausserie et Céline Faget-Paoli

SERVICES ADMINISTRATIFS DIRECTEUR : Rémi Manaut
Yvonne Monlezun - Fabienne Pot

L'éluée référente aux services administratifs est : Dominique Baris



●● PERMANENCE DES ÉLUS



Les permanences ont lieu tous les lundis de 17h à 19h. A tour de rôle, deux membres du conseil municipal, dont régulièrement le maire, vous reçoivent à la mairie. Chaque demande est mentionnée dans un registre et la commission concernée s'engage à apporter une réponse par écrit dans le délai d'un mois. Vous pouvez aborder des sujets personnels ou échanger sur des sujets d'intérêts communaux de votre choix. Il est possible et même souhaitable de prendre rendez-vous en mentionnant la problématique que vous souhaitez aborder, cela nous permet de préparer le sujet avec les élus concernés.

●● VIE ASSOCIATIVE



Ramassage des boîtes de Noël

Nous nous sommes engagés à recréer du lien entre les Tournayais, à favoriser des actions inter-associations, c'est pour cela que nous finalisons des partenariats lors de manifestations, en apportant une aide technique et nos propositions lorsque nous sommes sollicités. Par exemple en décembre lors de l'action des "Boîtes de Noël" avec le collège, les écoles, Lily Graph, le Secours Populaire, les Restos du Cœur et "la Nuit de la Lecture" en partenariat avec l'ACLCT et le Ministère de la Culture les 21, 22 et 23 janvier sur la place.

●● LES BONNES CONDUITES



La propreté et l'entretien des espaces publics qui sont des biens communs est l'affaire de tous.

Être citoyen, c'est s'impliquer au quotidien au profit du collectif et de la cité.

Cela passe par des gestes simples:

- > je surveille mes animaux et je ramasse les déjections de mes animaux
- > j'entretiens tout au long de l'année les abords de mon habitation (trottoirs, haies, fossés)
- > je ne jette pas de débris et je ramasse les débris qui peuvent rester sur la voie publique
- > je ne brûle pas mes déchets verts et je privilégie le compostage
- > je signale sans délai toute dégradation ou danger à la mairie

●● CONTRÔLE SÉCURITÉ



Dans le cadre du suivi obligatoire des équipements et des bâtiments, des contrôles réguliers sont opérés.

Il en résulte des interventions techniques nécessaires pour des remises aux normes, comme par exemple des installations de désenfumage ou encore des équipements d'alarme incendie. Certains équipements s'avérant dangereux suite à des contrôles réglementaires, nous obligent à en interdire l'accès au public. C'est notamment le cas des jeux pour enfants de la promenade Francis Jammes.



A Tournay comme ailleurs, toutes constructions et aménagements doivent se faire dans le respect de règles précises en matière d'architecture (hauteur, densité, implantation par rapport aux voisins...) afin de garantir un développement harmonieux et cohérent du paysage urbain. Ces règles sont définies, entre autres, par le code de l'urbanisme, le code de la construction et localement par le P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) approuvé en conseil municipal du 09 novembre 2010.

L'objectif du P.L.U. est d'aboutir à un développement cohérent du territoire en assurant un équilibre entre l'existant et les projets à venir. Tout l'enjeu consiste à satisfaire les différents besoins de ceux qui vivent, travaillent, se déplacent ou fréquentent la commune, sans préjudices pour les générations futures. Le maire signe les autorisations et les actes au nom de la commune. Toutes les constructions y compris celles de faible importance (abris de jardin, vérandas ou même clôtures) sont soumises à autorisation. Il est donc fortement recommandé de s'informer auprès de la mairie avant d'entreprendre tous travaux quels qu'ils soient. En fonction du type de projet et du lieu, il faut déposer une demande d'autorisation d'urbanisme, (demande de permis de construire, d'aménager, de démolir, déclaration préalable...). Après un contrôle par les différents services concernés, une autorisation d'urbanisme sera délivrée qui permettra dans un second temps à la commune de vérifier la conformité des travaux par rapport aux règles d'urbanisme.

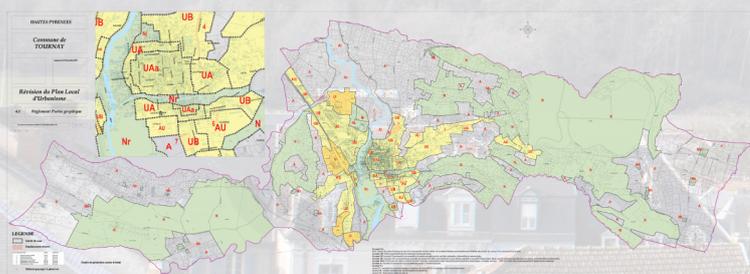


Service-Public.fr

Le site officiel de l'administration française

●● INFRACTIONS AUX RÈGLES D'URBANISME :

Les infractions sont notamment constituées par la réalisation de travaux sans autorisation ou non conformes à l'autorisation obtenue. La majeure partie des infractions aux règles d'urbanisme sont des délits qui engagent la responsabilité pénale de l'administré fautif. Elles peuvent être constatées lors de contrôles, qui donnent lieu à des régularisations pouvant être des amendes voire des remises à l'état initial des bâtiments. Ces dernières entraînent aussi une mise à niveau de la taxe foncière, de façon à ce que tous les citoyens contribuent de manière responsable en respectant les réglementations.



●● **UNE AIDE AU REMPLISSAGE DES DOCUMENTS PERMETTANT D'EFFECTUER LES DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME EST DISPONIBLE SUR LE SITE:**
www.service-public.fr

●● **LA CONSULTATION DU CADASTRE PEUT SE FAIRE SUR :**
www.cadastre.gouv.fr

●● **UNE VISITE DU SITE INTERNET DE LA MAIRIE DONNE DES RENSEIGNEMENTS SUR LE P.L.U. :**
Zonage du Plan Local d'Urbanisme
Règlement du Plan Local d'Urbanisme

ICI ON COMPOSTE !

En partenariat avec le SMECTOM de Lannemezan, la commune de Tournay a initié une démarche « Zéro Déchets » et décidé la mise en place de composteurs dans la commune.

Ceci va se traduire par 4 actions :

1. Début 2021, mise en place de composteurs au cimetière.

Des composteurs seront à votre disposition aux entrées du cimetière et permettront de valoriser sur place les déchets verts qui représentent en moyenne la moitié des déchets des cimetières, ce qui réduira concrètement et rapidement le tonnage des ordures ménagères, ainsi que leurs coûts de déplacement et de traitement.

Concrètement : Les déchets organiques seront déposés dans un composteur en plastique recyclé de 1100 L.

Les jardinières et pots en bon état : dans un bac en bois (type palette)
Les pots et jardinières ainsi déposés, seront mis à disposition des usagers pour réutilisation.

Les autres déchets non recyclables (fleurs et plantes artificielles, films plastique, mousses, rubans, pots cassés...) devront être déposés dans le bac à ordures ménagères actuel.

2. Vente de composteurs pour les particuliers

Avec une participation de 15 €, vous pouvez retirer à la déchetterie de Tournay un composteur de 400 litres, son bioseau et un guide de compostage.

3. Objectif 100% des déchets verts générés par la commune transformés en ressource d'ici 2023.

La commune va créer un espace communal pour stocker et traiter les déchets verts qu'elle produit (tonte, feuilles, haies)

**PARTICIPEZ À LA VIE DU VILLAGE,
DEVENEZ RÉFÉRENT(E) !**



SMECTOM
Plateau de Lannemezan - Nestes - Coteaux

●●● MISE EN PLACE DE COMPOSTEURS COMMUNAUX DANS DES QUARTIERS ET RECHERCHE DE RÉFÉRENTS COMPOSTAGE

La commune souhaite mettre dans différents quartiers du village des composteurs communaux. Pour leur bon fonctionnement il faut des habitants référents du site. Les référents doivent veiller en collaboration avec les services municipaux au bon déroulement du processus de compostage et appliquer une mesure corrective si besoin.

Les habitants référents bénéficieront d'une formation sur le compostage et le jardinage au naturel. Si vous êtes intéressé(e)s pour devenir référent(e)s et installer un composteur communal dans votre quartier, merci de prendre contact avec la mairie.

INFORMATIONS DIVERSES

●●● Le conseil municipal en date du 19 Octobre a voté un règlement intérieur qui permet à la minorité de s'exprimer dans le bulletin municipal. Cette volonté de préserver l'expression des contre-pouvoirs a été appliquée dans ce premier bulletin; Les élus concernés nous ont fait savoir qu'ils ne souhaitent pas utiliser l'espace qui leur était mis à disposition et qu'ils s'inscrivaient dans une démarche constructive avec la majorité.

●●● Voeux de la Municipalité :

Compte tenu du contexte sanitaire nous ne pourrions pas organiser les voeux de la municipalité cette année. Nous vous prions de bien vouloir nous en excuser.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La Communauté de Communes des Coteaux du Val d'Arros est composée de **68** délégués représentant **53** communes du territoire.

En juillet dernier, les membres ont élus un nouveau bureau.

Tournay possède **7** délégués communautaires qui chacun jouent un rôle dans les commissions intercommunales :

NICOLAS DATAS-TAPIE:

- 1^{er} Vice-Président en charge de l'Environnement et Gestion des Déchets Ménagers / Développement Durable
- Membre de la Commission Agriculture
- Délégué au SPECTOM, SMTD (Syndicat de Traitement des Déchets)
- Délégué au Syndicat Mixte Adour Amont
- Délégué au SDIS (Syndicat Départemental d'Incendie et Secours)

MONIQUE CHAUSSERIE:

- Membre des Commissions Finance / Action Sociale / Relations Intra-communales

FRANCIS ARTIGUE:

- Membre des Commissions Restauration Collective / Développement Economique et Emploi

DOMINIQUE BARIS:

- Membre de la Commission Finance

PIERRE SEUBE:

- Membre des Commissions Scolaire / Tourisme / Communication

FABIENNE BALLARIN:

- Membre des Commissions Action Sociale / Communication

ROGER SETAU:

- Membre des Commissions Ressources Humaines / Travaux

D'autres membres du conseil municipal de Tournay intègrent des groupes de travail pour porter les opinions des Tournayais:

DOMINIQUE ARNE:

- Commission Environnement / Commission Action Sociale

MARIE MAURY:

- Commission Tourisme / Commission Agriculture

QUELQUES PROJETS EN COURS À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES COTEAUX DU VAL D'ARROS :

RÉHABILITATION DES LOCAUX DE LA COMMUNAUTÉ ET CRÉATION D'UN ESPACE « MAISON FRANCE SERVICE »

Le projet porte sur la réhabilitation de l'immeuble situé Place d'Astarac qui accueille aujourd'hui les bureaux de la Communauté de Communes. Cette réhabilitation permettra la création de la future « Maison France Service » qui apportera de nouveaux services sur le territoire tels que la CPAM, Pôle Emploi, la CARSAT et la MSA. Le SPANC et la PMI resteront implantés en ce lieu. Les services de la trésorerie actuelle seront partiellement maintenus et transférés sur ce site. Les bureaux de l'intercommunalité seront quand à eux transférés dans les locaux de la trésorerie actuelle.

PROGRAMME OPAH (OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT)

ET PLATEFORME TERRITORIALE RÉNOVATION ÉNERGETIQUE

Ces deux dispositifs portés distinctement par le Pays des Coteaux et le Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées permettront à l'ensemble des habitants de disposer d'ingénierie et d'évaluer les aides financières disponibles pour réaliser des travaux d'amélioration de l'habitat de type rénovation énergétique, accessibilité et sécurité ou insalubrité de l'habitat. Ces programmes en cours de finalisation verront le jour en 2021.

COMPOSITION DU NOUVEAU BUREAU DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :



PRÉSIDENT : Cédric ABADIA

Nicolas DATAS-TAPIE
Christian JOURRET
Aline BERTHIER
Richard CAPEL
Maria LECAUDEY
Nathalie BONNET
André LAFFARGUE
Jacques FOURCADE
David CHAZE
Pierre LACOSTE

LES PROJETS POUR 2021

●● PÔLE SANTÉ DE L'ARROS

Situé sur le terrain de la gare à côté de la Halle Photovoltaïque, le futur projet accueillera des médecins généralistes, des kinésithérapeutes, un local pour la pratique de la télémédecine dans un premier temps. Par la suite, d'autres professionnels médicaux, paramédicaux ou services de santé viendront compléter l'offre de soins. La mairie a fait le choix de réaliser ce gros projet en plusieurs tranches.

●● RÉNOVATION IMMEUBLE « MAISON LACOSTE »

Situé au croisement de la rue Gerde et de la rue Padouen Debat, l'immeuble sera rénové et accueillera des commerces ainsi que des logements. L'espace attendant sera aménagé en parking avec un espace vert, une borne de recharge pour véhicule électrique et des containers enterrés pour la collecte du verre et du tri sélectif.

●● ASSAINISSEMENT

D'importants travaux d'assainissement sont prévus sur la rue Lestrade, la rue de l'Arros et la rue des Coteaux d'Arrêt. Certaines rues feront l'objet de rénovation complète de la voirie avec réhabilitation des réseaux quand cela s'avère nécessaire.

●● VOIRIES ET INSTALLATIONS

Le chemin piétonnier du Tuco de la Motte sera entièrement réaménagé. En partenariat avec le Conseil Départemental, le parking du collège sera rénové et les abris-bus changés.

A l'occasion des 100 ans du club de Rugby, la mairie procédera à d'importants travaux de rénovation des installations sportives.

L'avancement de ces projets vous sera présenté lors d'un prochain bulletin municipal..



Rue de l'Arros



Chemin du Tuco de la Motte

RETOUR EN IMAGES



Signalisations Piétonnes à l'Ecole Elementaire Josette Fourcade



Cérémonie du 8 Mai 2020 au Monument aux Morts



Cérémonie du 11 Novembre 2020 au Monument aux Morts



Soirée Cabaret avec la Compagnie Ravage



Fête du village sur la Place d'Astarac



Campagne de sensibilisation



Livraison de masques du Conseil Départ. et Régional



Distribution des masques à la population



Ré-ouverture du marché



Rentrée des classes pour les enfants, les parents et les élus



Plan Communal de Sauvegarde



Illuminations de Noël sur la Place d'Astarac



Décoration de nos petits lutins



Les élus et le technicien de l'O.N.F. sur le site de l'Arboretum



Journée « Prends ma place » à la cantine scolaire